

**SECTION : Assistant en logistique en unité de soins et/ou au service d'urgences**

---

**MODALITES de PREPARATION, de PRESENTATION et d'EVALUATION DE  
L'EPREUVE INTEGREE**

Ce document reprend les modalités pratiques concernant l'élaboration, la présentation et l'évaluation du Travail de Fin d'Etudes, dénommé EI pour **épreuve intégrée**. Ces dispositions viennent compléter les dispositions réglementaires et trouveront leur prolongement dans vos cours, travaux et stages. Il est également question d'accompagnement et de suivi.

Une réussite se prépare !

**PLAN :**

- [EI et réglementation](#)
- [EI et dossier pédagogique](#)
- [EI et métier](#)
- [Procédure - les différents acteurs](#)
- [Procédure - le programme](#)
- [Procédure - la chronologie](#)
- [Evaluation de l'épreuve intégrée](#)

Tous les enseignants et leurs enseignements de la section participent à votre EI. L'enseignant chargé de l'encadrement de cette EI est François Dejonckheere

Pour le contacter, une seule adresse : francois.dejonckheere@eafc-tournai.be

## 1. EI ET REGLEMENTATION.

L'EI, considérée comme la conclusion de cette formation, est soumise à un cadre réglementaire qu'il semble opportun de vous rappeler. Trois [textes](#) la régissent :

- le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale,
- le règlement d'ordre intérieur de l'école (ROI),
- le dossier pédagogique concernant cette unité de formation.

Présenter l'épreuve intégrée a pour condition d'avoir réussi, dans l'ordre de la formation : le niveau théorique 1, le stage d'observation, le niveau théorique 2 et le stage d'intervention.

L'épreuve intégrée est donc la dernière étape avant d'obtenir le diplôme que vous attendez tous.

L'Epreuve Intégrée est donc un élément essentiel à votre réussite !
---

L'étudiant désirant soutenir son EI doit donc s'inscrire<sup>1</sup> à cette UE, au minimum un mois avant la session EI. Il doit produire les **4 attestations de réussite valides**. Vous ne pouvez donc pas passer l'EI si vous n'avez pas réussi **toutes** les UE. Le délai maximal est fixé à trois ans après la réussite de la dernière UE déterminante.

## 2. EI ET DOSSIER PEDAGOGIQUE

La présentation de l'épreuve intégrée se réalise lors d'une des deux sessions que compte toute année scolaire. Le calendrier en [ligne](#) vous communique les dates de ces sessions comme la date limite de dépôt du travail écrit.

Le dossier pédagogique de l'épreuve intégrée la décrit comme suit : « Cette unité de formation vise à vérifier si l'étudiant est capable de mettre en œuvre les outils théoriques, techniques et pratiques spécifiques aux tâches et responsabilités propres à la fonction d'assistant en logistique en unités de soins en milieu hospitalier et des justifier. » Autrement dit, ce travail écrit et sa présentation orale montrent que vous avez intégré ce que vous avez appris pendant la formation, cours et stages ; que vous êtes prêts pour le métier d'assistant en logistique.

## 3. EI & METIER

Il faut du temps pour préparer un travail comme celui de l'EI. Ne vous y prenez pas trop tard et faites-vous accompagner. Des outils et des moyens sont à votre disposition. Ils sont rassemblés dans la balise [alpha](#). L'assistant en logistique observe, analyse une situation afin d'agir dans le respect des personnes et dans les limites de ses compétences. Travaillant en équipe, il/elle rapporte

---

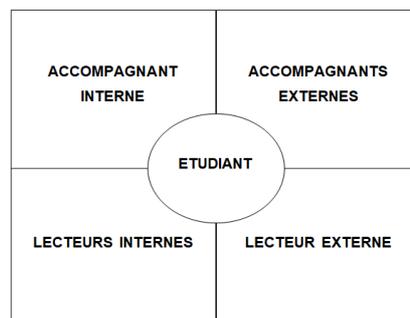
<sup>1</sup> S'inscrire à une UE et ne pas la présenter vous fait perdre une des deux chances dont vous disposez.

également ses observations, les transmet par écrit et oralement à l'équipe pluridisciplinaire. Vous avez à montrer et à démontrer ces compétences dans et par votre épreuve intégrée.

L'EI est une synthèse judicieuse entre théorie et pratique, entre rigueur et créativité.  
C'est aussi votre façon de concevoir le métier d'ASL que vous avez à communiquer !

#### 4. PROCEDURE - Les différents acteurs :

Ils sont répartis en deux groupes autour de l'étudiant. Cette configuration est celle qui concourt à l'élaboration mais aussi à l'évaluation de l'EI. Le premier groupe compte les accompagnants et le second, les lecteurs. A l'intérieur des deux groupes, la distinction s'opère : interne, l'école – externe, le milieu professionnel.



1°- Au centre, l'étudiant puisqu'il s'agit de VOTRE travail, de votre réflexion, de votre sujet. Cet ensemble porte la marque de votre initiative et de vos choix dans la perspective de la fonction « assistant en logistique ».

L'EI doit non seulement être personnelle<sup>2</sup>, mais elle doit fournir la preuve des capacités acquises durant la formation. C'est bien d'une épreuve **intégrée** qu'il s'agit. Par capacités, il faut entendre non seulement la connaissance des cours théoriques et pratiques mais encore la capacité de réflexion, de questionnement, de clarté et de synthèse. Il s'agit de donner du sens à votre travail et votre position d'assistant en logistique !

2°- L'accompagnant interne : cet accompagnant est le professeur de la section chargé de l'encadrement de l'EI. Un référent ne peut assurer sa mission de conseil que **si, et seulement si**, il est sollicité régulièrement et qu'un dialogue s'est instauré entre lui et l'étudiant. Des outils sont à votre disposition dans la balise [alpha](#). Les utiliser, avec ou sans votre référent, relève de votre initiative. Cet accompagnement ne doit en aucune mesure retirer le caractère autonome de ce travail. L'étudiant ne peut se dissimuler derrière l'un ou l'autre de ces accompagnants. Il s'agit bien de ressources qui vous sont accessibles.

3°- Le(s) accompagnant(s) externe(s)<sup>3</sup>, considéré(s) comme personne(s)-ressource(s) ou expert(s) par l'étudiant et choisi en ce sens. L'étudiant est libre de s'adjoindre les conseils de personnes allant le soutenir, l'accompagner et l'assister sur l'un ou l'autre des aspects de son EI. Vous pouvez en solliciter autant que nécessaire. Il n'y a aucune obligation à s'adjoindre les services d'une telle personne. D'ailleurs, cette personne n'a pas de cote délibérative dans

<sup>2</sup> Cela ne veut pas dire « solitaire » !

<sup>3</sup> anciennement appelé « promoteur(s) » !

l'évaluation de l'EI. Cependant, il est important que vous signaliez dans vos remerciements voire dans la bibliographie la contribution de ces personnes<sup>4</sup>.

4°- Les lecteurs internes sont des professeurs de l'école, intervenant dans la section. Ils n'ont donc pas directement accompagné l'étudiant dans l'élaboration de son EI.

5°- Le lecteur externe choisi par le corps professoral pour son expertise en lien avec le sujet. Il est, soit issu du milieu professionnel des soins et offre son regard singulier ou soit un professionnel de l'enseignement (un professeur qui n'intervient pas dans vos cours, un professeur qui donne cours à des assistants en logistique, mais dans une autre école).

## 5. PROCEDURE – Le programme

Les éléments qui suivent sont extraits du Dossier Pédagogique de cette. Ils orientent de manière générale votre travail et celui de votre référent interne.

### Le programme pour l'étudiant :

Au départ de deux situations de stage relevant d'au moins 2 des 3 catégories de tâches de l'assistant en logistique en unité de soins, l'étudiant sera capable de réaliser un travail écrit en :

- Plaçant les situations dans leur contexte (contexte institutionnel, organisationnel, missions demandées, liens hiérarchiques, ...)
- Décrivant la façon dont il s'est acquitté de sa(ses) tâche(s) en justifiant ses pratiques et comportements par l'utilisation pertinente des outils théoriques, techniques et pratiques spécifiques abordés aux cours de ses études
- de préparer et de présenter un exposé oral basé sur le travail écrit réalisé

### Le programme pour le personnel chargé de l'encadrement :

Le chargé de cours veillera à assurer l'accompagnement, la guidance et l'évaluation des démarches de l'étudiant, à savoir :

- Communiquer les critères d'évaluation
- Aider l'étudiant à poser les critères de choix des situations à analyser
- Conseiller l'étudiant dans l'élaboration du plan de travail et de la rédaction
- Susciter une réflexion critique et la mise en place de liens entre les situations analysées et les outils théoriques, techniques et pratiques abordés au cours des études
- Susciter l'utilisation de ces mêmes outils comme grilles d'analyse des situations choisies
- Aider l'étudiant à préparer son exposé oral.

---

<sup>4</sup> signalé dans la balise *alpha*, vous avez la possibilité de participer à un cours optionnel de remédiation.

## **6. PROCEDURE - La chronologie :**

Après avoir respecté les critères de fond et de forme, l'étudiant(e) édite son EI en un (1) exemplaire et le dépose, personnellement, auprès du secrétariat de l'école. L'étudiant(e) s'assurera de faire dater et signer la réception de son travail par le secrétariat. Il informe son accompagnant interne de cette décision. Il adresse aussi la version numérique de son EI afin qu'elle soit accessible, sur la plateforme Moodle. La date du dépôt détermine la date de présentation. Le retard de dépôt postpose, sans dérogation, la date de la présentation.

La date et l'heure sont alors fixées pour la présentation des EI. Ces aspects sont affichés aux valves de l'école. Préparez-vous, entraînez-vous à présenter votre travail. Les séances de présentation sont publiques même si le public n'intervient pas.

## **6. EVALUATION DE L'EPREUVE INTEGREE**

Reprenons le dossier pédagogique : « Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable, sur base d'un travail écrit et d'une épreuve orale, et en partant de situations professionnelles précises relevant d'au moins 2 des 3 catégories de tâches de l'assistant en logistique en unité de soins... ». Suivent alors trois capacités terminales et quatre critères de degré de maîtrise.

### **Les capacités terminales ou Acquis d'Apprentissage :**

1. Décrire la spécificité du rôle et de la fonction de l'assistant ne logistique en unité de soins
2. De poser les limites de sa fonction et de son rôle
3. De justifier ses attitudes et comportements en utilisant de façon adéquate et pertinente les outils théoriques, techniques et pratiques.

Il vous faut au minimum réaliser les trois Acquis d'Apprentissage pour réussir !
--

Votre accompagnant peut vous encourager à reporter, à une session suivante, la présentation de votre EI s'il estime que le travail écrit s'avère inachevé et perfectible. Vous pouvez néanmoins choisir de ne pas respecter cette recommandation.

Un(e) professionnel(le) connaît et reconnaît ses limites !
--

### **Les critères du degré de maîtrise :**

1. La clarté, la précision et la justesse de sa présentation écrite et orale,
2. La capacité de l'étudiant à s'adapter, tant au niveau de l'utilisation des techniques qu'au niveau des outils théoriques et pratiques, à une autre structure de soins

3. Sa capacité à poser une réflexion critique sur ses pratiques et sur les différents outils auxquels il a recours
4. Sa capacité à récolter des données susceptibles de compléter les informations reçues au cours de ses études.

Votre Épreuve Intégrée, votre recherche, vos supports écrits et oraux, doivent permettre au Jury d'apprécier si l'étudiant possède les capacités nécessaires aux missions de l'assistant en logistique. La grille d'évaluation utilisée tient compte de ces éléments : les acquis d'apprentissage et le degré de maîtrise.

### **Composition du Jury**

Conformément au Décret du 16 avril 1991, article 38, et A.G.C.F. précité du 2 septembre 2015, articles 24, à, 26, 27, § 4, 28 et 29, et la circulaire ..., point 2.1.2.3, le Jury (J.E.I) comprend :

1° un membre du personnel directeur de l'établissement ou son délégué n'appartenant pas aux C.E. de l'U.E. ou de la section concernée ; (Présidence)

2° au moins un chargé de cours de l'U.E. épreuve intégrée de la section ;

3° au moins trois chargés de cours de la section dont au moins un chargé de cours d'une U.E. déterminante de la section. Si la section comporte moins de trois chargés de cours, tous les chargés de cours sont membre du J.E.I. ;

4° de une à trois personnes étrangères à l'établissement. Ces dernières sont choisies par le Conseil des études, en raison de leurs compétences par rapport aux finalités de la section.

### **Déroulement de la présentation et de l'évaluation :**

La présentation orale est publique, à l'exception de la délibération qui se limite aux membres du Jury. Cette épreuve laisse d'abord la parole à l'étudiant afin qu'il présente son travail. La durée doit être au minimum de 10 minutes, au maximum de 15 minutes.

Votre présentation est suivie d'un débat où seuls les membres du Jury sont autorisés à intervenir. Votre accompagnant interne organise le débat et intervient en dernier. C'est le lecteur externe qui posera les premières questions et commentaires.

Ensuite, à la fin du débat et des questions, le public et l'étudiant sont priés de quitter le local et débute alors la phase d'évaluation. Il s'agit d'abord de déterminer si l'étudiant a atteint le seuil de réussite et donc qu'il a réalisé les trois capacités terminales. Si oui, il reste à déterminer le degré de maîtrise. Dans le cas contraire, si l'étudiant n'a pas atteint au moins un des trois acquis d'apprentissage, le jury a à fournir les motivations de cette décision d'ajournement ou d'échec.

Si vous êtes ajourné, vous présentez en seconde session, soit dans un délai compris entre deux et quatre mois. Si vous êtes refusé, vous devez vous réinscrire à la première session de l'année scolaire suivante.

En fin de séance, les résultats sont communiqués individuellement à chaque étudiant. Afin de respecter la délibération, le résultat de l'EI est transmis sous la forme suivante : réussite – ajournement – refus. Ce résultat est souvent complété de commentaires.

Restez attentifs jusqu'au bout !
----------------------------------

### **Evaluation : règles et critères de cotation**

En vue de permettre une appréciation aussi rigoureuse que possible des différents éléments à prendre en considération, chaque membre du Jury communique son évaluation à l'aide d'une [fiche d'évaluation](#). Chacun estime, d'abord, si l'étudiant a acquis le seuil de réussite, c'est-à-dire les trois (3) capacités terminales ou Acquis d'Apprentissage à l'écrit et à l'oral.

Si le seuil de réussite a été atteint, l'étudiant a obtenu au moins 50 %. Le degré de maîtrise et ses critères permettent d'augmenter votre note finale à l'EI, et ainsi votre note globale<sup>5</sup> sur la formation. Cela vous permet aussi d'obtenir une mention : distinction, grande distinction, etc.

Pour le degré de maîtrise, chaque membre du Jury dispose de 50 points supplémentaires. Ensuite, une moyenne arithmétique, sans pondération, est alors calculée afin d'obtenir le pourcentage attribué à l'étudiant. Une délibération du Jury permet de prendre la décision finale, la note globale et la mention accordées.

Les lecteurs évaluent le résultat, le produit fini : l'EI écrite et orale. Les accompagnants peuvent aussi estimer le processus, la progression en émettant des remarques à propos de leur contribution, du degré de participation et d'investissement de l'étudiant.

---

<sup>5</sup> Rappel : 2/3 pour les UE déterminantes et 1/3 pour l'Epreuve Intégrée.

## **7. DIFFUSION ET PROPRIETE DE L'EI**

S'il a été jugé suffisant au cours de l'évaluation, un exemplaire de l'épreuve intégrée de l'étudiant est archivé à l'école. Le fond du travail est la propriété intellectuelle de l'étudiant, devenu diplômé. Il peut donc en faire état, y compris dans son CV.